

Je/nous soussigné(e)/soussigné(es)(Prénom NOM)
 Adhérent(s) / souscripteur(s) au contrat (Nom du contrat)
 numéro (Numéro du contrat)

M Rendement 8
Code ISIN FR001400AFP6

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de paiement de Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A et Citigroup Global Markets Limited

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	M Rendement 8
Emetteur	Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S C A
Garant	Citigroup Global Markets Limited
Forme juridique	Titres de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance. Bien que la formule de remboursement et le paiement des sommes dues par l'Emetteur au titre du produit soient garantis par Citigroup Global Markets Limited, le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice.
Code ISIN	FR001400AFP6
Montant Nominal de l'émission	40 000 000 EUR
Devise	EUR
Valeur nominale	1 000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	L'indice S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EURO) TR (dividendes bruts réinvestis, et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points d'indice par an, ce qui est moins favorable pour l'investisseur) est un indice actions créé, calculé et publié par S&P Dow Jones depuis le 17 janvier 2022 en partenariat avec Sustainalytics. L'univers de l'Indice est composé des actions de l'indice S&P Eurozone LargeMidCap et de l'indice S&P 500, qui rassemble les plus grandes capitalisations boursières flottantes de la Zone Euro et des Etats-Unis. Cet indice est composé de 50 valeurs listées au sein de la zone euro et de 50 valeurs américaines non impliquées dans des controverses ESG sévères mesurées par S&P Dow Jones. Plusieurs filtres d'exclusion ESG basés sur des critères définis par Sustainalytics sont aussi appliqués.
Prix d'émission	100% de la valeur nominale
Période de souscription	Du 02/06/2022 au 13/07/2022 (signature manuscrite) Du 02/06/2022 au 19/07/2022 à 12h (signature électronique)
Date d'émission	02/06/2022
Dates de détermination du Niveau de Référence	20/07/2022 ; 22/08/2022 ; 20/09/2022
Dates de constatation mensuelle	Le 20ème jour calendaire de chaque mois à partir du 20/09/2023 (cette date correspondant au 14ème mois à compter de la fin de la période de commercialisation) jusqu'au 21/06/2032 (Si ce jour n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse suivant sera retenu).

Date de constatation finale	20/07/2032
Dates de remboursement automatique anticipé	Le 5ème jour ouvré suivant la date de constatation mensuelle correspondante
Date d'échéance	27/07/2032 (en l'absence de remboursement automatique anticipé)
Lieu de cotation	Marché officiel de la Bourse du Luxembourg (marché réglementé)
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	10 ans maximum
Documentation Juridique	La documentation juridique du produit qui en décrit l'intégralité des modalités est composée des Conditions Définitives (Issue Terms rédigées dans le cadre du Prospectus de Base dénommé « Citi US 80 000 000 000 Global Medium Term Note Programme » en date du 17 décembre 2021 (tel que complété ou modifié par le supplément en date du 1er février 2022 16 mars 2022 et du 5 mai 2022 Le Prospectus de Base (en ce compris, ses suppléments) a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Banque Centrale d'Irlande Central Bank of Ireland « CBI ») et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers L'approbation du Prospectus de Base par la CBI ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de la CBI d'investir dans le produit. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus de Base, les Conditions Définitives (Issue Terms sont disponibles sur le site fr.citifirst.com/FR sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Citigroup Global Markets Europe AG (« CGME ») à l'adresse Citigroup Global Markets Europe AG, Reuterweg 16, 60323 Frankfurt am Main, Allemagne sur simple demande

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement 2 si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Federal Support Monétaire ESG Part P (FR0013440153) du contrat ou du compartiment gestion libre (en cas de contrat bi-compartiments), ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance M Rendement 8 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une date d'échéance fixée au 27 juillet 2032.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Détermination du Niveau de Référence

Le niveau de clôture de l'Indice est observé le 20 juillet 2022, 22 août 2022 et le 20 septembre 2022 (dates de détermination du Niveau de Référence).

Le Niveau de Référence est alors égal à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture constatés aux dates ci-avant mentionnées.

Mécanisme de remboursement automatique anticipé (Mois 14 à 119)

À chaque date de constatation mensuelle⁽¹⁾, du mois 14 au mois 119 (à compter du 20 juillet 2022 date de fin de la période de commercialisation), on compare le niveau de clôture de l'Indice à son Niveau de Référence⁽¹⁾.

Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 100% de son Niveau de Référence⁽¹⁾, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et le produit s'arrête. L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors à la date de remboursement automatique anticipé⁽¹⁾ correspondante :

L'intégralité du capital initial

+

Un gain de 0,67% par mois écoulé depuis le 20 juillet 2022, soit 8,04% par an
(soit un Taux de Rendement Annuel brut maximum de 7,16%⁽²⁾)

Sinon, le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et le produit continue.

Mécanisme de remboursement à l'échéance (Mois 120)

À la date de constatation finale, le 20 juillet 2032, si le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'a pas été activé précédemment, on compare le niveau de clôture de l'Indice à son Niveau de Référence⁽¹⁾.

• Scénario défavorable

Si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 50% de son Niveau de Référence, l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la date d'échéance, le 27 juillet 2032 :

Le capital initial diminué de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice
(soit un Taux de Rendement Annuel brut inférieur à -6,60%⁽²⁾)

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte partielle ou totale du capital.

• Scénario médian

Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 50% de son Niveau de Référence⁽¹⁾ mais strictement inférieur à 70% de ce même niveau, l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la date d'échéance, le 27 juillet 2032 :

L'intégralité du capital initial
(soit un Taux de Rendement Annuel brut Nul⁽²⁾)

• Scénario favorable

Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 70% de son Niveau de Référence⁽¹⁾, l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la date d'échéance, le 27 juillet 2032 :

L'intégralité du capital initial

+

Un gain de 0,67% environ par mois écoulé depuis le 20 juillet 2022, soit 80,40% du capital initial
(soit un Taux de Rendement Annuel brut de 5,98%⁽²⁾)

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 1 pour le détail des dates.

(2) Hors fiscalité, prélèvements sociaux applicables et/ou frais liés au cadre d'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.

Principaux facteurs de risques :

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Les facteurs de risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs :

- **Risque de perte de capital :** Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie ou à l'échéance. En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. En outre, la valeur de remboursement du titre peut être inférieure au montant de l'investissement initial dépendant de la performance finale du sous-jacent. Dans le pire des scénarios, la perte en capital peut être totale.
- **Risque de crédit et Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant :** Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant de la formule, le souscripteur est soumis à un risque de diminution de la valeur de ses titres de créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.
- **Risque de marché :** Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison de l'évolution, non seulement du niveau du sous-jacent, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.
- **Risque de liquidité :** Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de

manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

- **Risques liés à la réalisation d'événements exceptionnels affectant les sous-jacents :** Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée – Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement automatique anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

La garantie ou protection éventuelle :

Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par Citigroup Global Markets Limited, M Rendement 8 présente un risque de perte en capital en cours de vie ou à l'échéance.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Citigroup Global Markets Europe AG et/ou ses affiliés paiera une commission calculée sur le montant des titres de créance effectivement placés. La commission est incluse dans le prix d'achat des titres de créance et n'excèdera pas 1% TTC par an multiplié par la durée maximale des titres de créance. Le paiement de l'intégralité de la commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres de créance. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur ou de l'Émetteur.

* hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Notice/Conditions contractuelles)

AVERTISSEMENT

L'attention des Investisseurs est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Les Investisseurs prennent donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'ils réalisent leurs investissements avant la Date d'échéance.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SURAVENIR précise que la valeur liquidative retenue pour le support dans le cadre des contrats d'assurance sur la vie correspond au cours de clôture de l'indice.

DECLARATION DU/DES SOUSCRIPTEUR(S)

Je reconnais avoir :

- **reçu et pris connaissance des caractéristiques principales, du Document d'Informations Clés et de la documentation commerciale du support d'investissement M Rendement 8 - Code ISIN FR001400AFP6, que je/nous choisis/choisissons aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon/notre contrat d'assurance-vie ou de capitalisation**
- **été pleinement informé(s) des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes/nos connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :**
 - la nature du support et les risques y afférents,
 - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
 - l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(es) à répondre au questionnaire ci-après :

Questions	Vos réponses	
La durée de vie maximale de M Rendement 8 est de 10 ans.	☐ Vrai	☐ Faux
À chaque date de constatation mensuelle, du mois 14 au mois 119, si l'Indice clôture à	☐ Vrai	☐ Faux

un niveau supérieur ou égal à 100% de son Niveau de Référence, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et le produit s'arrête.	
M Rendement 8 présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie (rachat, arbitrage, conversion en rente et décès) et à l'échéance.	☐ Vrai ☐ Faux
L'indice S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EURO) TR est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés des actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points d'indice par an, ce qui résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement Si les dividendes bruts distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.	☐ Vrai ☐ Faux
Le Niveau de Référence correspond à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EURO) TR les : 20/07/2022 ; 22/08/2022 ; 20/09/2022.	☐ Vrai ☐ Faux
L'indice S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris Aligned ESG Select 50 Point Decrement (EURO) TR présente un risque de change euro/dollar.	☐ Vrai ☐ Faux

Fait à, le / /

**Signature du/des adhérent(s) /du/des souscripteur(s),
précédée de la mention « lu et approuvé »**

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 175 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 place de Budapest - 75436 Paris cedex 9).